



HAL
open science

Master Théologie protestante

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Théologie protestante. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028539

HAL Id: hceres-02028539

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028539v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Théologie protestante

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) :

Présentation de la formation

Fondée en 1538, la faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg (Unistra) est sans équivalent dans le paysage régional ou national de l'enseignement supérieur public. Portant sur les quatre grands champs disciplinaires de la théologie protestante, qui regroupent les matières bibliques, historiques, systématiques et pratiques, le master mention *Théologie protestante* se divise en deux spécialités. La spécialité *Théologie protestante*, déclinée en trois parcours (*Théologie fondamentale*, *Théologie appliquée* et *Sciences religieuses*), prépare aux professions ecclésiales, en particulier le pastorat dans les Églises protestantes des territoires concordataires d'Alsace et de Moselle, à l'enseignement religieux dans les écoles secondaires de ces mêmes territoires, aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, et, plus aléatoirement, à toute activité professionnelle requérant une expertise dans l'étude des phénomènes religieux, par exemple dans l'édition, le journalisme ou les organisations non gouvernementales. La spécialité *Histoire et sciences des religions*, fruit d'une collaboration avec la faculté de théologie catholique et la faculté des sciences historiques, forme principalement à la recherche en histoire des religions.

Analyse

Objectifs

Le master mention *Théologie protestante* se décline en une spécialité *Théologie protestante* d'une part, une spécialité *Histoire et sciences des religions* d'autre part. La description des objectifs de la mention est essentiellement polarisée sur la spécialité *Théologie protestante*. L'objectif général de cette spécialité est d'offrir une formation dans les quatre principaux champs disciplinaires (biblique, historique, systématique et pratique), mais elle se subdivise en trois parcours définis par des objectifs particuliers : 1/ le parcours *Théologie fondamentale* forme à la recherche et à l'enseignement (secondaire et supérieur) ; 2/ le parcours *Théologie appliquée* forme aux professions ecclésiales et sociales (ce parcours est notamment requis pour exercer un ministère pastoral dans l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) ; 3/ le parcours *Sciences religieuses* offre une spécialisation dans l'un des champs disciplinaires pour des étudiants qui n'ont pas pu faire l'apprentissage des langues bibliques. Décrite plus succinctement, la spécialité *Histoire et sciences des religions* a pour but de former des historiens des religions. Les compétences attendues sont présentées de manière resserrée et lisible ; ces compétences apparaissent fortement centrées sur l'acquisition d'un habitus méthodologique, bien que les capacités d'apprentissage dans des domaines plus transversaux soient également valorisées.

Organisation

La présentation se concentre ici sur la spécialité *Théologie protestante* et ses trois parcours déjà mentionnés. Ces parcours sont organisés autour d'un robuste tronc commun. Le tableau des unités d'enseignement (UE) montre que ce tronc commun représente un total de 18 UE sur 23, soit un peu moins des quatre cinquièmes des UE. Cette proportion doit toutefois être pondérée par la valeur totale des crédits assignés au tronc commun : 84 ECTS (european credit transfer system) sur 120, soit un peu plus des trois quarts. Une pondération plus significative est nécessaire si on tient compte de la répartition des volumes horaires : les 18 UE du tronc commun représentent un total de 486 heures sur 854 en parcours *Théologie appliquée*, soit un peu plus de la moitié du volume horaire total (volume qui se réduit à 753 heures dans les deux autres parcours).

Les deux premiers semestres sont construits sur le même modèle. Chacun se compose d'un enseignement en langues vivantes (UE1), en méthodologie (UE2), et dans les quatre principaux champs disciplinaires : discipline biblique (UE3) ; discipline historique (UE4) ; discipline systématique (UE5) ; discipline pratique (UE6). Seule l'UE7 varie dans ses contenus en fonction du parcours choisi. Le troisième semestre se compose de deux séminaires de recherche en tronc commun (UE1 et UE2). L'UE3 prévoit un séminaire de « méthodologie appliquée » en parcours *Théologie appliquée* et un troisième séminaire de recherche dans les parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences religieuses*. L'UE4 prévoit un stage en parcours *Théologie appliquée* et un séminaire de « méthodologie disciplinaire » dans les parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences appliquées*. L'UE5 prévoit un stage dans les parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences appliquées* seulement. Le quatrième semestre comprend quatre éléments, tous en tronc commun : la rédaction et la soutenance du mémoire constituent l'UE1 (15 ECTS en tout) ; deux séminaires de recherche et un enseignement d'insertion professionnelle forment respectivement l'UE2, l'UE3 et l'UE4.

Le tronc commun demeure donc important même en tenant compte des pondérations indiquées. Des spécialisations sont certes possibles, notamment grâce au parcours *Sciences religieuses*, mais leurs contenus n'apparaissent dans le tableau des UE que sous l'appellation trop générale d'« enseignements complémentaires », et le dossier lui-même n'en dit guère davantage. Le tableau ne permet pas non plus d'établir une différence entre la spécialité *Histoire et sciences des religions* et le parcours *Sciences religieuses* interne à la spécialité *Théologie protestante*. La colonne « Tronc commun, spécialité ou parcours » prévoit pourtant cette distinction dans son intitulé, mais les seules distinctions que la colonne opère effectivement concernent le tronc commun d'une part et les trois parcours, dont celui de *Sciences religieuses*, d'autre part.

Les rédacteurs du dossier d'évaluation observent eux-mêmes certaines difficultés de lisibilité des formations, notamment du fait que « la différence entre le parcours "Sciences religieuses" et la spécialité "Histoire et sciences des religions" ne semble pas évidente ». Un autre problème de lisibilité identifié par les rédacteurs tient au fait que « "*Théologie protestante*" est à la fois une mention et une spécialité ». Ils signalent qu'« une réflexion au sein de la composante a été engagée afin d'améliorer cette structure ainsi que la nomenclature pour la prochaine offre de formation ». Sans doute faut-il lire cet énoncé programmatique dans la perspective de la disparition prochaine des spécialités et du travail de restructuration de la mention que ce changement entraîne. L'urgence de ce travail est à souligner, car les flottements constatés dans la structure et la nomenclature se vérifient dans le dossier lui-même. Ainsi, le chapitre 1 présente le « Master Interdisciplinaire des *Mondes Anciens* » (MIMA), créé en 2016, comme « un nouveau parcours au sein de la spécialité », ladite spécialité étant celle de *Théologie protestante*, mais le chapitre 2 n'y fait aucune allusion dans sa description des trois autres parcours.

En résumé, le dossier est clair dans les attendus de la logique disciplinaire déployée. Il l'est moins dans la présentation de l'offre dès lors que cette dernière insiste sur la diversification des parcours et le caractère spécialisant qu'elle voudrait promouvoir.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan local, l'équipe d'accueil Théologie protestante (EA 4378) sert d'appui principal aux séminaires de recherche, mais le rapport d'évaluation mentionne aussi le soutien qu'apportent à la formation de master l'équipe d'accueil Théologie catholique et sciences religieuses (EA 4377), dont les membres collaborent à l'organisation de plusieurs séminaires, ainsi que le groupement d'intérêt scientifique SCIRTHES (Sciences des religions et théologie à Strasbourg), qui regroupe les chercheurs en théologie et sciences religieuses du site de Strasbourg. Du fait de sa pluridisciplinarité, la formation bénéficie aussi de coopérations avec d'autres composantes de l'Unistra, notamment la mutualisation de l'enseignement de musicologie avec la faculté des arts, et d'anglais avec la faculté de philosophie. D'autre part un cours d'arabe est intégré au master *Islamologie, droit et gestion*, plusieurs enseignements sont proposés dans le cadre du master *Études médiévales interdisciplinaires* (MEMI), et divers cours, notamment de langues anciennes, accueillent des étudiants d'autres composantes : histoire, lettres, philosophie, sociologie, etc.

Les partenariats nationaux et internationaux ne sont évoqués que brièvement. Le dossier souligne que « les liens ont été renforcés, sur le plan national, avec d'autres laboratoires français », mais ces derniers ne sont pas désignés nommément. Un échange d'enseignants avec l'Université Laval de Québec et des interventions régulières, dans les cours de master, de professeurs invités dans le cadre d'échanges European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) sont mentionnés, mais sans plus de précisions (le chapitre neuf fournira toutefois une liste détaillée de l'ensemble des accords internationaux : 16 partenariats avec des universités européennes et huit dans le reste du monde).

Une formation équivalente n'existant pas dans l'enseignement supérieur public sur le plan régional ou national, le master de *Théologie protestante* de l'Université de Genève apparaît comme la formation similaire la plus proche.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose de tous les enseignants-chercheurs qui interviennent en master. Le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique montre que tous sont rattachés à l'Unistra. Dix-huit intervenants (14 professeurs des universités [PR] et quatre maîtres de conférences [MCF]) appartiennent à la faculté de théologie protestante et sont membres de l'EA 4378. Deux seulement appartiennent à d'autres composantes de l'Unistra : un MCF de la faculté des sciences historiques, UMR 8210 (60 heures en Histoire des religions) et un MCF de la faculté de théologie catholique, membre de l'EA 4377 (trois heures en Théologie pratique).

Le dossier indique que l'équipe pédagogique est pilotée par les responsables de spécialités. Rien n'est dit du pilotage de la spécialité *Histoire et sciences des religions*. La spécialité *Théologie protestante* est pilotée par une équipe de formation composée de huit membres (tous PR), dont un président. Le cahier des charges de cette équipe pédagogique restreinte n'est pas précisé. Il est seulement dit que sa responsabilité s'étend aux trois parcours de la spécialité et que des commissions de suivi *ad hoc* sont mises en place pour chaque parcours. Il n'est pas indiqué à quelle fréquence les commissions de suivi *ad hoc* se réunissent, mais il est précisé que l'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit trois à quatre fois par semestre pour des conseils pléniers. La présence d'éventuels représentants étudiants n'est pas mentionnée. Le même constat vaut pour la rubrique : « niveau de compétence et de responsabilité [des intervenants extérieurs] dans les milieux socio-économiques ou culturels liés à la formation ». En soulignant que presque tous les enseignants sont des titulaires, le dossier mentionne en passant l'exception d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche et de quelques vacataires. Le domaine de compétence et la provenance de ces derniers mériteraient quelques précisions, d'autant qu'ils n'apparaissent pas dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le dossier relève que les effectifs ont connu une progression de plus de 20 % sur les trois années considérées (43 inscrits en 2013-2014 ; 52 en 2015-2016). Le tableau récapitulatif des effectifs permet de moduler ce constat en montrant une progression plus forte dans la première année de master (M1) que dans la seconde année de master (M2) : en M1, 19 inscrits en 2013-2014, 22 en 2014-2015, 25 en 2015-2016 ; en M2, 24 inscrits en 2013-2014, 24 en 2014-2015, 27 en 2015-2016. Le nombre d'inscrits admis en M2 est de neuf en 2013-2014 et de huit en 2014-2015 ; le nombre de diplômés est de 14 en 2013-2014 et de 12 en 2014-2015 (pour ces rubriques, les chiffres de 2015-2016 n'apparaissent pas dans le tableau). Au regard de ces chiffres, il serait aventureux de vouloir discerner des tendances significatives sur une période aussi courte, mais le tableau permet de relever une progression notable des inscrits en M1 (+ 6) et une progression moindre en M2 (+ 3) sur l'ensemble de la période considérée, ainsi qu'une très légère baisse des admis en M2 (- 1) et des diplômés (- 2) sur les années 2013-2014 et 2014-2015. Tous les parcours permettent de se porter candidat aux postes administratifs accessibles sur concours aux titulaires d'un master, mais les débouchés professionnels varient selon les parcours. Le parcours *Théologie appliquée* offre les qualifications requises pour une candidature à un poste de pasteur ou d'aumônier dans l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, ainsi que dans l'Église Protestante Unie de France ou les Églises protestantes de Suisse romande ou de Belgique. Ce même parcours offre également des débouchés professionnels « au sein des œuvres sociales protestantes, au niveau tant régional que national ». Les parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences religieuses* offrent les qualifications requises pour une candidature à un poste d'enseignement religieux dans les écoles secondaires des territoires concordataires d'Alsace et de Moselle, ou pour des études doctorales en vue d'une carrière d'enseignant-chercheur. Le dossier note que le caractère interdisciplinaire de ces parcours permet d'intégrer d'autres métiers, liés notamment à l'action culturelle et à l'édition, mais il relève aussi qu'un nombre non négligeable d'étudiants ayant suivi ces parcours reprennent finalement le parcours *Théologie appliquée* « reconnu par les Églises, pour assurer un ministère en leur sein ». Le dossier ne fournit pas de données chiffrées qui permettraient de mesurer plus précisément l'ampleur de ce phénomène ou son évolution dans le temps, mais un constat d'ordre plus général confirme l'attractivité grandissante du parcours *Théologie appliquée* : « Dans le quadriennal précédent, les étudiants valorisaient le parcours *Théologie fondamentale* ; depuis 2013, ce parcours, destiné à former des enseignants-chercheurs n'attire qu'un nombre limité d'étudiants, tandis que le parcours *Théologie Appliquée* s'est développé. » Le parcours *Sciences religieuses* apparaît moins affecté par cette tendance, car il permet « d'accueillir des étudiants qui ne connaissent pas les langues anciennes requises pour les autres parcours, ou qui souhaitent bénéficier d'une formation ciblée et adaptée à leur projet professionnel », mais la baisse d'attractivité constatée pour le parcours *Théologie fondamentale* touche davantage encore la spécialité *Histoire et sciences des religions*. Le dossier souligne en effet que « peu d'étudiants passent par la mention *Théologie protestante* pour s'inscrire dans la spécialité *Histoire et Sciences des religions*, qui recrute davantage d'étudiants issus de la Faculté des Sciences Historiques », et que cette situation sera prise en considération dans « la réflexion visant à l'élaboration de l'offre de formation 2018-2022 ».

D'autre part, les réseaux internationaux de la faculté ouvrent aux étudiants des possibilités d'emploi à l'étranger, comme en attestent les postes que d'anciens étudiants ont obtenus en Suisse, en Allemagne, au Moyen Orient ou en Amérique Latine. Ici encore, un chiffre serait utile.

Le dossier déplore explicitement la difficulté d'analyser l'évolution des effectifs à partir des données peu exploitables de l'enquête sur le devenir des étudiants menée par l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ), et souligne la nécessité de disposer d'autres sources d'information à l'avenir.

Un projet fait actuellement l'objet d'une demande de financement « pour recenser les Alumni et reprendre contact avec eux, ce qui permettra de suivre de façon plus fine le devenir des étudiants et de créer un réseau susceptible de diversifier les débouchés professionnels ». Presque rien n'est dit sur la poursuite des études, et les données chiffrées sont peu exploitables : le dossier indique seulement qu'en 2013 « deux diplômés sur quatre se sont inscrits en doctorat ».

Place de la recherche
<p>Les séminaires de la mention s'appuient en particulier sur la recherche menée dans le cadre de l'EA 4378 (Théologie protestante). Les enseignants-chercheurs de cette équipe d'accueil dirigent en effet les séminaires de M2 avec la collaboration régulière de chercheurs associés à d'autres laboratoires, notamment l'EA 4377 (Théologie catholique et sciences religieuses). La spécialité <i>Histoire et sciences des religions</i> est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR 7044) Étude des civilisations de l'Antiquité, de la préhistoire à Byzance, à l'EA 3400 (Équipe de recherche en Sciences historiques : art et histoire de l'espace européen) et à l'EA 4377. Le dossier souligne la qualité des collaborations avec l'EA 4378 et les autres laboratoires, et plaide pour une meilleure intégration dans la formation de master de « l'aspect transversal de la recherche menée par l'EA 4378 ». L'énumération des collaborations avec les divers laboratoires témoigne d'une intense activité de recherche en appui de la formation de master, mais elle ne détaille pas suffisamment l'impact de ces collaborations sur la formation des étudiants.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le dossier souligne l'atout que représente dans les milieux socio-professionnels la variété des compétences transversales (capacité à synthétiser l'état d'une question ; capacité à élaborer un questionnement ; capacité à analyser des sources et des documents ; capacité à argumenter ; capacité à s'exprimer clairement et de façon convaincante à l'oral comme à l'écrit) et additionnelles (maîtrise d'au moins une langue vivante et éventuellement de langues anciennes rares, maîtrise d'outils numériques, etc.) que permet d'acquérir la formation en <i>Théologie protestante</i> dans son ensemble. Dans la formation de master plus spécifiquement, le dossier relève l'importance du stage du troisième semestre (UE4 ou UE5) et de l'UE d'insertion professionnelle du quatrième semestre (UE4). Comme le stage qui la précède, cette UE varie en fonction du parcours : en <i>Théologie appliquée</i> elle fait découvrir « les métiers ecclésiastiques et associatifs » ; en <i>Théologie fondamentale</i>, elle « présente le doctorat et le fonctionnement des Écoles doctorales ainsi que la carrière de l'enseignant-chercheur » (le dossier ne mentionne pas le parcours <i>Sciences religieuses</i> dans ce contexte). Le dossier relève toutefois que les intitulés de parcours ne font pas clairement ressortir les compétences professionnelles acquises et qu'une réflexion est en cours pour modifier ces intitulés en conséquence.</p>
Place des projets et des stages
<p>Placé au troisième semestre pour permettre sa reprise ultérieure dans le mémoire final, le stage professionnalisant varie considérablement, dans ses contenus et dans sa durée, en fonction du parcours suivi. En parcours <i>Théologie appliquée</i> (UE4), la durée du stage est de 224 heures. Pris en charge par des enseignants de théologie pratique et des représentants du monde professionnel, il se déroule en milieu ecclésial ou associatif. Le dossier précise notamment que son contenu et ses objectifs sont soumis à l'approbation d'une Commission pédagogique spécifique au parcours, qu'il se fait sous la supervision du directeur de recherche de l'étudiant et qu'il donne lieu à un rapport noté. Dans les parcours <i>Théologie fondamentale</i> et <i>Sciences religieuses</i>, la durée du stage est de 105 heures. Il se déroule sous la supervision du directeur de mémoire dans un établissement ou un organisme de recherche (bibliothèques, archives, laboratoires...), et donne lieu à un rapport noté.</p> <p>Les conventions de stage obéissent au modèle prescrit par l'université. Le dossier relève toutefois que les services offerts par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle ne sont guère adaptés aux particularités des stages en milieu ecclésial ou associatif. Aussi la faculté de théologie protestante s'est-elle constituée son propre réseau de structures d'accueil. Pour accompagner les étudiants dans la recherche d'un lieu de stage, la faculté confie à deux de ses enseignants-chercheurs la fonction de responsable des stages, l'un pour les stages du parcours <i>Théologie appliquée</i>, l'autre pour les stages des parcours <i>Théologie fondamentale</i> et <i>Sciences religieuses</i>.</p> <p>En comparaison des formations théologiques dispensées dans d'autres pays, les stages du parcours <i>Théologie appliquée</i> sont relativement brefs. Une raison avancée est que les trop faibles moyens financiers des structures d'accueil ne permettent pas de rétribuer les stagiaires. Un problème en partie similaire est évoqué pour les stages en milieu scientifique à propos des coûts générés par l'éloignement de certains lieux d'accueil.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier indique qu'on trouve des facultés de théologie protestante dans une petite cinquantaine d'universités publiques d'Europe, et que des partenariats European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) de mobilité étudiante sont signés avec quatorze d'entre elles (Amsterdam, Aarhus, Berne, Edimbourg, Erlangen, Göttingen, Graz, Helsinki, Mayence, Munster, Neuchâtel, Tübingen, Uppsala et Zurich). À cette liste s'ajoutent deux partenariats avec la Faculté de Théologie orthodoxe de Iasi (Roumanie) et celle de Thessalonique (Grèce). Hors d'Europe, des accords de mobilité étudiante lient la Faculté de Strasbourg avec l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem (Israël) et l'Union Theological Seminary de Princeton (États-Unis). Il est également fait mention d'un partenariat avec l'Université Laval (Canada), qui a donné lieu à des échanges d'enseignants en 2015-2017, et de</p>

divers accords, dont les termes ne sont pas détaillés dans le dossier, avec les universités de Porto Allegre (Brésil), de Chiba (Japon), et plusieurs universités d'Afrique, dont celles de Yaoundé, Kinshasa et Brazzaville. La Faculté est par ailleurs membre du réseau Teaching Religion in European Society et du Global Network of Research Centers for Theology, Religious and Christian Studies (GNRC).

Le dossier souligne que cette dimension internationale se retrouve dans le recrutement des étudiants, dont près d'un tiers est de provenance étrangère, la proportion s'élevant à deux tiers dans les études doctorales. Le dossier ne fournit pas de statistiques concernant la mobilité étudiante, mais il signale pour l'année 2015-2016 trois étudiants en mobilité sortante et six en mobilité entrante. Il serait utile de disposer ici de données chiffrées sur plusieurs années, ne serait-ce que pour vérifier que la politique de restriction imposée à la mobilité sortante en licence se trouve compensée en master comme le prévoit cette politique (pour des raisons pédagogiques, notamment, les étudiants de licence sont invités à repousser à la première année de master leurs projets de mobilité sortante ERASMUS).

Le dossier signale que, depuis 2016, la faculté s'emploie à renforcer les échanges entrants, mais note que, sur une scène scientifique mondiale dominée par l'anglais, le développement international du master est entravé par son caractère francophone. La mise en place d'un enseignement en anglais pour augmenter l'attractivité de la formation auprès des étudiants étrangers est évoquée, notamment dans le cadre d'une participation accrue au réseau GNRC. La création d'un master international en théologie protestante figure également parmi les projets discutés à l'échelle européenne ou dans le cadre transfrontalier des universités du Rhin supérieur.

Les nombreux partenariats internationaux se soldent par un flux très maîtrisé d'échanges, soit d'étudiants, soit d'enseignants. Ces échanges sont soutenus financièrement par l'attribution de bourses d'études disponibles.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Pour accéder à la spécialité *Théologie protestante*, un diplôme de sciences humaines et sociales de niveau licence est au minimum requis, mais l'accès aux parcours *Théologie fondamentale* et *Théologie appliquée* nécessite la licence en *Théologie protestante* ou le diplôme universitaire Langues bibliques, qui fut créé en 2003 pour faciliter la mise à niveau des étudiants non titulaires de cette licence. Seul le parcours *Sciences religieuses* échappe à cette exigence, car il permet aux étudiants pour qui l'apprentissage du grec et de l'hébreu bibliques représente un obstacle insurmontable, de suivre une formation adaptée à leurs compétences.

L'équipe de formation de la spécialité décide de l'admission des candidats aux divers parcours, après instruction du dossier par son directeur.

Un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place en 2013 sous la forme d'un projet tutoré qui permet, dès le premier semestre du master, de consolider les acquis méthodologiques de tous les étudiants, et leur offre la possibilité de développer leur projet de recherche en étant accompagné de cours théoriques ainsi que d'ateliers pratiques à dimension interdisciplinaire. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'éventuels dispositifs de réorientation.

Modalités d'enseignement et place du numérique

À l'exception d'une UE du parcours *Théologie appliquée* et de quelques UE qui peuvent être choisies dans le parcours *Sciences religieuses*, toutes les UE de la formation de master spécialité *Théologie protestante* sont accessibles en enseignement à distance (EAD) aussi bien qu'en présentiel. L'étudiant peut donc lui-même décider des UE qu'il suivra en EAD ou en présentiel, un dispositif qui permet à des étudiants salariés inscrits en EAD de suivre une partie du cursus en présentiel. Le dossier indique que les étudiants inscrits en EAD forment actuellement quelque 50 % des effectifs. Les outils numériques à leur disposition sont ceux de la plateforme Moodle et d'Adobe Connect (pour les classes virtuelles). Un doctorant en contrat doctoral est par ailleurs chargé d'aider les étudiants sur le plan technique, notamment dans le maniement des logiciels ou la participation aux classes virtuelles qu'il a pour tâche d'organiser.

Le dossier souligne que les modalités de contrôle des connaissances sont soumises aux règles générales définies au niveau de l'Unistra : ces règles fixent les modalités de capitalisation, compensation, et conservation des notes et elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leur situation (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, etc.). De même, le règlement des examens est celui de l'université, y compris en matière d'adaptation aux étudiants avec des contraintes particulières.

L'accessibilité de l'ensemble de la formation en EAD augmente considérablement son attractivité auprès d'un public nouveau composé notamment de salariés et de personnes géographiquement éloignées, notamment à l'étranger. Le dossier relève que l'EAD montre aussi des limites pour l'acquisition de certaines connaissances, notamment en parcours *Théologie appliquée*, mais il ne précise pas quelles sont ces limites. Il signale enfin qu'une nouvelle formule est à l'étude pour le suivi des séminaires de recherche, qui, pour l'heure, ne semble pas entièrement satisfaisant.

Evaluation des étudiants

Le dossier rappelle ici encore que les règles générales des modalités de contrôle des connaissances et le règlement des examens sont définis pour l'ensemble de l'Unistra. En présentiel comme en EAD, les examens ont lieu sous la forme d'un contrôle continu. Il existe un jury d'examen pour chaque spécialité, qui se réunit au minimum une fois par semestre.

Les jurys de semestres sont constitués du responsable de l'équipe pédagogique de master, du doyen en tant que membre de droit, de deux membres titulaires et de deux suppléants. Les règles de délivrance des crédits European credits transfer system (ECTS) ne sont pas spécifiées.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le dossier insiste en premier lieu sur le suivi du stage du troisième semestre. Une commission pédagogique est chargée d'examiner les projets de stage des étudiants du parcours *Théologie appliquée* et d'en assurer le suivi. Cette commission se compose du responsable de la spécialité, des enseignants-chercheurs de Théologie pratique chargés de cette formation, et d'un minimum de trois représentants des milieux ecclésiaux et associatifs. Pour les étudiants des parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences religieuses*, les projets de stage sont validés et suivis par le directeur du mémoire.

En second lieu, le dossier évoque un suivi personnalisé offert aux étudiants en EAD par la mise en place d'une commission spéciale de six membres (sa composition exacte n'est pas précisée).

Le dossier mentionne enfin l'existence d'une commission des études de théologie composée du doyen, de quatre étudiants en master et de quatre enseignants, commission qui « se réunit régulièrement pour aborder les différents problèmes rencontrés par les étudiants et pour élaborer chaque nouvelle maquette ».

Il n'est pas fait mention d'un portefeuille de compétences, d'un livret d'apprentissage ou du supplément au diplôme bien que ce dernier, joint au dossier, récapitule de manière détaillée les éléments structurants de la formation et des compétences afférentes.

Suivi des diplômés

Le dossier convient sans détour qu'il n'existe pour l'heure aucun suivi systématique des diplômés. Les difficultés anticipées sont multiples : éloignement géographique de beaucoup d'étudiants, âge avancé de certains qui voient leurs études comme un simple complément à leur formation initiale, etc. Il est néanmoins rappelé, que la question est à l'étude dans le cadre du réseau Alumni de la faculté, et que l'équipe pédagogique a engagé une réflexion sur la mise en place de dispositifs de suivi des diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement a été formé sur décision du conseil d'administration. La date de sa création n'est pas précisée. Il se compose du responsable de la mention et de ceux des spécialités, du directeur de l'EA 4378, d'un enseignant-chercheur et d'un étudiant de M2 par spécialité, ainsi que d'au moins deux personnalités extérieures, membres du conseil de faculté et représentatives des milieux socioprofessionnels offrant des débouchés potentiels. Il se réunit en fin d'année académique pour en faire le bilan et procéder aux ajustements requis, par exemple dans la maquette ou les modalités d'évaluation des étudiants.

Les étudiants de M2 sont par ailleurs conviés à répondre au questionnaire mis en place par l'Unistra pour l'évaluation des formations. Un membre de l'équipe pédagogique, désigné comme « Référent qualité de l'offre de formation », est chargé d'élaborer un plan d'action sur cette base.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une logique disciplinaire forte, resserrée autour d'un robuste tronc commun.
- Des débouchés professionnels clairement identifiés.
- Une solide expérience des pratiques interdisciplinaires dans l'enseignement comme dans la recherche.
- Un ample réseau de partenariats internationaux.
- Une formation EAD performante et attractive.

Points faibles :

- Une lisibilité insuffisante de la structure d'ensemble notamment pour les parcours types.
- Une insuffisance du suivi professionnel des diplômés.
- Une mobilité internationale des étudiants insuffisamment chiffrée, en particulier pour la mobilité sortante.
- Une absence de représentation du monde professionnel dans l'équipe pédagogique et les instances qui en émanent.
- Des procédures d'évaluation trop peu explicitées.

Avis global et recommandations :

Comme la licence qu'il complète, le master en *Théologie protestante* offre une formation de grande qualité, en EAD comme en présentiel, dans ses structures de recherche comme dans ses dispositifs pédagogiques. Il doit sa cohérence à la structuration de ses enseignements autour d'un axe disciplinaire bien identifié. La formation bénéficie d'un environnement porteur, que ce soit d'un point de vue scientifique ou professionnel, avec un corps enseignant fortement impliqué dans la recherche et ses réseaux, et des structures ecclésiales et associatives mobilisées au service d'une intégration socio-professionnelle des étudiants. La forte cohérence disciplinaire de la formation présente toutefois les inconvénients de ses avantages, du moins en termes de lisibilité de sa structure, car les domaines de spécialisation que la mention cherche à promouvoir demeurent mal identifiables. L'abandon programmé de la déclinaison de la mention en deux spécialités devrait modifier cette donne. Une meilleure explicitation des procédures d'évaluation et un meilleur suivi professionnel des diplômés seraient également souhaitables.

Observations de l'établissement

Master

Mention : *Théologie protestante*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr